

L'actualité politique helvétique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **21 (1975)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'actualité politique helvétique

par René Bovey

La Suisse traverse une crise de doute et d'hésitation. Les affaires se tassent. Un certain chômage apparaît. Les exportations se font plus difficiles car le franc suisse est trop cher. Les industries de l'horlogerie et du textile sont pour le moment les plus touchées. Cette morosité se traduit notamment par une réaction de méfiance vis-à-vis du gouvernement auquel on refuse par ailleurs les moyens de conduire une politique conjoncturelle raisonnable.

Le nerf de la guerre

Les caisses de la Confédération sont vides et le citoyen refuse de les alimenter en suffisance. En fin d'année il n'a pas consenti à voter les impôts supplémentaires qu'on lui demandait. Il faut souligner à ce propos que la Suisse est le seul pays au monde où l'impôt est fixé en votation populaire. Partout, le gouvernement — éventuellement le parlement — fixe souverainement l'assiette de l'impôt. Le contribuable doit passer à la caisse sans rechigner et n'a aucun moyen de s'opposer à de nouveaux impôts. Chez nous, en revanche, on demande au peuple de décider lui-même de la sauce fiscale à laquelle il sera mangé. C'est vraiment exceptionnel.

Cette situation explique que la Suisse soit un pays fiscalement ingouvernable. On demandait au

peuple, le 8 décembre dernier, de consentir à une légère augmentation de l'impôt sur le chiffre d'affaires, de l'impôt anticipé — que les Suisses résidant à l'étranger mais possesseurs de biens mobiliers au pays n'aiment pas du tout ! — et de l'impôt de défense nationale. On leur demandait aussi d'accepter une augmentation des cotisations A.V.S. / A.I. Ils ont refusé tout le paquet fiscal, tout en acceptant une nouvelle loi sur le frein aux dépenses...

Tout cela est assez naturel et bien humain : qui aime à puiser plus profondément dans son porte-monnaie ? Il n'en reste pas moins que la Confédération a besoin d'argent pour faire face à ses obligations légales et tenir ses engagements. Elle doit, par exemple, être en mesure de verser les rentes de l'assurance-vieillesse, plus généreuses encore depuis le 1^{er} janvier 1975. Elle doit payer ses fonctionnaires et ses agents, continuer à construire les routes nationales et les autoroutes, équiper les C.F.F. et les P.T.T., mettre l'armée en état de combattre, alimenter les caisses de prévoyance sociale, verser des subventions à diverses branches de l'économie — l'agriculture notamment — administrer une sorte de caisse de compensation entre cantons riches et cantons pauvres. Bref, elle doit pouvoir faire bouillir normalement la marmite fédérale.

Sans suffisamment d'argent pour remplir son panier de ménagère, la Confédération doit rogner sur ses dépenses. Elle l'a fait et le fera encore. Mais quels cris à travers tout le pays ! Chacun veut bien que Berne fasse des économies, mais sur le dos du voisin. Les paysans se considèrent intouchables, tout comme les ouvriers, les industriels, les fonctionnaires. De plus, cette politique d'austérité intervient dans une année électorale qui verra le renouvellement du Conseil national et d'une partie du Conseil des Etats. Le lecteur imaginera facilement quelle peut être, en l'occurrence, l'attitude des députés qui sollicitent la reconduction de leur mandat...

Et pourtant, la Confédération n'en a pas moins besoin d'argent. Le 8 juin, elle en redemanderait et il est bien à craindre qu'elle se fasse rabrouer une nouvelle fois. Auparavant — le 2 mars dernier — elle avait demandé une plus grande liberté de mouvement pour mener sa lutte contre le renchérissement et le chômage, et poursuivre les efforts qu'elle doit déployer pour défendre le franc suisse. Elle a subi un échec, mais dans des circonstances assez particulières. En effet, une majorité du peuple se montrait disposée à faire confiance à nos autorités, tandis que 11 cantons se prononçaient contre les projets fédéraux, et 11 autres cantons et

demi-cantons les approuvaient. C'était, sur le plan des Etats confédérés, le match nul. Or, la constitution exige la double majorité du peuple et des cantons pour procéder à une révision constitutionnelle. Elle n'a pas été acquise, et le projet gouvernemental fut refusé. C'est la deuxième fois seulement qu'une telle situation se présente dans l'histoire de l'Etat fédératif né en 1848 et restructuré en 1874. Le fédéralisme a remporté une victoire, mais il n'est pas interdit de penser que c'est au détriment de l'intérêt général.

La récession

Une menace de crise économique se dessine en effet dans le ciel fédéral. On débauche dans quelques usines. Les pages d'offres d'emploi ont presque disparu dans nos journaux. Les saisonniers étrangers ne reviendront plus ce printemps, pour l'instant au nombre de quelque 50.000. Le bâtiment ne va plus guère, ce qui est toujours un mauvais signe économique. P.T. T. et C.F.F. retrouvent facilement du personnel car la main-d'œuvre vise à nouveau à la sécurité de l'emploi, quitte à devoir endosser un uniforme pour gagner sa vie...

Il ne faut cependant point peindre le diable sur la muraille, comme disent nos compatriotes suisses alémaniques. Il y a encore en Suisse des dizaines de milliers de travailleurs étrangers ; on pourrait se passer de leurs services. Il n'est pas cynique de le dire, car c'est un fait. De plus, ce ne sera pas une catastrophe économique si un certain nombre d'entreprises qu'on pourrait qualifier d'abusives venaient à disparaître. Il s'agit d'entreprises marginales, surtout dans le secteur des services, d'organisations de vente aussi et d'intermédiaires, qui n'ont pu s'installer et prospérer

qu'à l'ombre de la haute conjoncture et dont l'élimination sera économiquement supportable, même si, dans les cas individuels, elle pourra être humainement pénible. Cela signifie que la main-d'œuvre suisse devra de nouveau s'habituer à davantage de mobilité et de souplesse et à ne plus croire au droit à voir les cailles rôties tomber dans la bouche. La Suisse est en train d'amorcer une cure d'amaigrissement ; elle n'est pas nécessairement néfaste, mais peut être salutaire. De plus, on va redécouvrir les vertus du travail bien fait et soigné. La Suisse, presque entièrement privée de matières premières, ne doit sa richesse qu'à son travail, à son esprit d'invention et d'entreprise. Elle est condamnée à l'excellence dans la présentation et la qualité de ses produits et ne peut compter que sur elle-même.

La crise de l'énergie

On craignait le pire. La clémence de l'hiver a permis de traverser sans inconvenir la saison normalement froide. Il y a même abondance d'huile de chauffage et les bassins d'accumulation sont pleins, les pluies et les chutes de neige ayant été généreuses. La Suisse n'est donc pas confrontée dans l'immédiat avec une crise qu'elle pouvait redouter. Petite consolation générale qui n'est pas toute rose.

René Bovey

ENTREPRISE GENERALE
DE PEINTURE

FRANCIS MONA

39, avenue de Seine
92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis
92800 Puteaux
Tél. : 776-13-37

+GF+

Raccords
et
Robinetterie
en fonte malléable
+ GF +

Raccords
et
Robinetterie
en matière plastique
+ GF +

Machines à fileter
et à tronçonner
+ GF +

Machines à grenailier

Raccords à bague
de serrage
système SERTO,
cuivre, aciers et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges FISCHER sa

14, rue Froment - PARIS-11^e

Tél. : 700-37-42 à 37-44

Télex : 23922 Fischer Paris